

COMPLEXE TEXTILE DU BENIN SA (COTEB SA) _ SOCIETE EN LIQUIDATION

Société Anonyme au capital de 2 000 millions de FCFA _ Siège Social : Domaine objet du TF n°16 Parakou

Numéro de Registre de Commerce : 943 - B

AVIS DE CESSION GLOBALE D'ACTIF

Dans le cadre de la liquidation des biens du COMPLEXE TEXTILE DU BENIN SA (COTEB SA), il est mis en vente le terrain objet du titre foncier N° 16 de Parakou et tous les constructions, Aménagements, matériels et mobiliers qui y figurent à la date de cession.

Références : Jugements N° 010/18 du 10 décembre 2018 et N° 17/1CC/20 du 28 décembre 2020 de la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Parakou portant respectivement sur la mise en liquidation et la prorogation du délai de clôture de la liquidation du COMPLEXE TEXTILE DU BENIN SA (COTEB SA).

Nature de l'immeuble : Immeuble urbain bâti comportant l'usine textile de COTEB SA, les logements du personnel, la Direction Générale et divers bâtiments.

Contenance : Trente-et-un hectares quatre-vingt-trois ares cinquante-six centiares (31ha 83a 56ca).

Situation : Immeuble représentant un terrain sis à Parakou, COMPLEXE TEXTILE DU BENIN SA, lot N°814, zone Industrielle.

Limites : Au nord par un terrain domanial, à l'Est par la nouvelle sortie et le périmètre de reboisement, au Sud par un surplus du Titre Foncier numéro 2 et à l'Ouest par la voie ferrée métrique.

Charges : Inscription hypothécaire en date du seize novembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf à hauteur d'un milliard (1 000 000 000) de francs CFA au profit de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Toute personne intéressée peut soumettre une offre d'acquisition au Syndic, à l'exclusion des dirigeants de la société COTEB SA, des parents ou alliés de ces dirigeants jusqu'au quatrième degré inclusivement.

Toute offre d'acquisition doit être écrite et comporter, notamment :

1. Le prix et les modalités de paiement.
2. La proposition de date de réalisation de la cession.
3. Un rapport d'expertise ou d'évaluation des actifs à céder présentant la répartition du prix proposé entre les éléments suivants : (i) Terrain, (ii) Construction et Aménagement, (iii) Matériel et Mobilier.

Les offres seront déposées en trois (3) exemplaires au Greffe du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Parakou au plus tard le lundi 31 mai 2021 à 17heures 00mn.

Pour les visites, expertises et toutes autres informations complémentaires s'adresser au Syndic à l'adresse suivante :

INTERNATIONAL CONSULTING SERVICES (ICS)

Rue de la boutique LABEL BENIN _ Porte 101_AIDJEDO

06 BP 1772 Cotonou _ Bénin

Tél. + 229 97 07 12 95 _ Email : cidjouola@icsbenin.com

Fait à Parakou le 1^{er} Mai 2021

Le syndic

Bidossessi Christian IDJOUOLA